

Filières agricoles & Marque Repère : E.Leclerc annonce 3 nouveaux partenariats

Dans un contexte post EGA pour la production et l'élevage français, le Mouvement E.Leclerc annonce trois actions engagées en faveur du monde agricole français. Dans la lignée des enjeux mis en exergue par les Etats Généraux de l'alimentation, ces actions ont vocation à permettre une meilleure rémunération des producteurs et des éleveurs, une amélioration de la qualité des produits, plus de débouchés pour les agriculteurs et à favoriser la conversion vers le bio.

Un partenariat avec des coopératives laitières pour un lait de qualité justement rétribué

E.Leclerc met en place un partenariat avec Orlait (qui regroupe des coopératives laitières dont Sodiaal) visant à mieux rétribuer les éleveurs tout en contribuant à donner de la valeur ajoutée à leur production. Plus de 26 000 éleveurs issus de coopératives laitières françaises seront ainsi mieux rétribués. Cet accord permettra d'orienter la production vers une montée en gamme, avec une amélioration des conditions d'élevage (150 jours de pâturage par an en moyenne) et une alimentation des vaches sans OGM (>0.9%), favorisant ainsi le bien-être animal. Ce partenariat permettra à Marque Repère de proposer dès le mois de février un lait engagé de qualité aux consommateurs : le lait Délisse Engagé.

"Ce partenariat avec Marque Repère nous permet d'accélérer le développement d'une production laitière plus transparente, plus responsable et à dimension nationale correspondant aux attentes des consommateurs (pâturage, bien-être animal, nourriture sans OGM)" M. Legros, Président d'Orlait

Une nouvelle marque pour soutenir les agriculteurs français en conversion vers le bio

De plus en plus d'agriculteurs se lancent dans la conversion de leurs exploitations en bio. Cette période de transition, d'une durée de 3 ans pour les vergers, s'accompagne pour eux de nombreux défis techniques et économiques à relever. Le Mouvement E.Leclerc s'engage avec Marque Repère sur des contrats de filière d'une durée longue de cinq ans pour aider les agriculteurs durant les trois ans de conversion au bio. Marque Repère lance ainsi dès février une nouvelle marque "RÉCOLTONS L'AVENIR", qui s'inscrit dans une démarche d'accompagnement contractualisée entre Marque Repère et les agriculteurs de la coopérative « Les Celliers Associés » :

- Lors de la première année de conversion, la majeure partie de la production est intégrée aux gammes conventionnelles Marque Repère.
- En deuxième et troisième année, la production est valorisée au travers des produits "RÉCOLTONS L'AVENIR". Ceci permet à l'enseigne E.Leclerc de proposer aux consommateurs des produits en conversion vers une agriculture durable et qui ne peuvent pas encore porter le label Biologique. À la fin de la troisième année, la production certifiée bio entre dans la fabrication des produits de la gamme Bio Village de Marque Repère

*"La coopérative Les Celliers Associés, PME de 125 salariés, est fière d'être le premier partenaire de l'enseigne Leclerc dans la création de cette nouvelle gamme. Ce contrat de filière va permettre d'assurer un juste prix de leur travail aux adhérents engagés dans ce mouvement. Il permettra aussi de contribuer à l'embauche de 15 salariés supplémentaires sur les sites de production bretons et normands".
Philippe MUSELLEC - Directeur Général - Coopérative "Les Celliers Associés"*



Les conserves de légumes cultivés en France : accompagner la filière et favoriser les bonnes pratiques agricoles

Le Mouvement E.Leclerc s'engage auprès de la Coopérative Bretonne CECAB, du Groupe Bonduelle et de la Société Conserves France en mettant en place des contrats de filière d'une durée de trois ans minimum avec des engagements solides tels que l'origine France. Les agriculteurs ont ainsi de la visibilité, sont assurés d'avoir des débouchés pour leur production et sont accompagnés dans leur démarche de bonnes pratiques agricoles.

70 % des conserves Notre Jardin de Marque Repère proposées dans les magasins E.Leclerc sont ainsi faites avec des légumes cultivés en France.

"Ce partenariat sur 3 ans entre les magasins Leclerc et la CECAB, permet de pérenniser le savoir-faire et la culture de légumes en France. Pour nous, coopérative bretonne, cela sécurise la production et le revenu de nos agriculteurs sur plusieurs récoltes. Et de notre côté, nous apportons la maîtrise de la filière de légumes cultivés en plein champ, récoltés et transformés en France, dans une démarche de progrès continu en agro-écologie : c'est ce qu'attendent aujourd'hui les consommateurs." Nicolas FACON, Directeur de la BU France.

"Grâce à ce type de contrat de filière sur 3 ans, nos agriculteurs ont une visibilité et une sécurité qui leur permet d'investir en faveur du "mieux consommer" via une production durable. C'est gagnant pour tous les intervenants, Conserves France, Marque Repère et surtout, le consommateur." Jean-Michaël LORCY Directeur de l'Usine CONSERVE FRANCE de Saint Sylvestre (47).

"La démarche initiée entre Bonduelle et Leclerc (avec des contrats d'une durée minimale de 3 ans) est vertueuse car dans une filière à cycle long (supérieure à 20 mois) perturbée par les aléas climatiques et avec la nécessité stratégique de sécuriser les revenus du monde agricole, nos équipes peuvent conjointement se concentrer sur la création de valeur tout en sécurisant les approvisionnements."

Stéphane BOUDOURESQUE, Directeur Général Europe Private Label Bonduelle Long Life

A propos de Marque Repère

2ème marque préférée des Français en matière de consommation courante, Marque Repère compte plus de 5 400 références, dont 75% sont fabriquées en France, allant de l'alimentaire à l'hygiène et aux soins, en passant par l'entretien de la maison. Forte de cette profondeur de gamme, la marque s'appuie également sur des prix accessibles (en moyenne 30% moins chers que les marques nationales), ce qui lui permet, depuis 20 ans, d'accompagner les Français dans l'évolution de leurs modes de consommation. Elle porte aussi les engagements de l'enseigne E.Leclerc, avec des produits de qualité et du quotidien. Enfin c'est un acteur impliqué dans une démarche éco responsable, sur le plan nutritionnel comme environnemental.

A propos d'E.Leclerc

Avec 681 magasins et 541 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 37,2 milliards d'euros (hors carburant) en 2017. Le leadership de l'enseigne est confirmé par une part de marché de 20,4 %. Ces performances résultent d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.

Contact presse

Service de presse E. Leclerc

01 80 18 18 10

e.leclerc@agencebabel.com